



Attestation d'engagement dans la démarche de labellisation du Numérique Responsable

Je, soussigné Alan Fustec, Président de l'Agence LUCIE, atteste par la présente, l'engagement dans une démarche de labellisation sur la thématique du Numérique Responsable de l'organisation :

ATMO Grand-Est

L'organisation **ATMO Grand-Est**, représentée par Monsieur Jean-François Husson (Président) et Monsieur Julien Piechowski (Directeur), a entamé en date du 30/11/2020 une démarche devant l'amener à candidater à l'obtention du label NR dans un délai d'un an maximum à compter de cette date.

Cet engagement a été rendu officiel par les signatures de Monsieur Jean-François Husson (Président) et de Monsieur Julien Piechowski (Directeur) de la charte NR, du contrat d'engagement dans un projet de labellisation NR et de licence d'utilisation de la marque NR établi par l'Agence LUCIE pour **ATMO Grand-Est**.

Le label NR atteste de l'engagement d'une organisation dans une démarche de Numérique Responsable selon le référentiel validé par l'ADEME et WWF.

Le label NR est attribué par l'Agence LUCIE relativement aux engagements de progrès pris par l'entreprise suite à l'évaluation et les recommandations d'un partenaire évaluateur indépendant. Le label est attribué par un comité de labellisation indépendant pour une durée de 36 mois, sous réserve d'un audit de suivi à 18 mois.

Fait à Paris,

Le 15/01/2021

Alan Fustec, Président de l'Agence Lucie